

# *Échos du conseil*

## **SÉANCE DU 12 AVRIL 2010**

### **Acceptation provisoire de travaux**

On procède à l'acceptation provisoire des travaux suivants :

- ◆ Réhabilitation de la conduite gravitaire en amont de la station de pompage Desvoyaux, secteur de Saint-Augustin, exécutée par l'entrepreneur Construction Anor.
- ◆ Construction d'un point de service du CLSC, au complexe Jean-Laurin, réalisée par l'entrepreneur Construction Jarco.

### **Réaménagement de la rue Charles**

On autorise la firme Roche ingénieurs-conseils à modifier les plans et devis préparés dans le cadre des travaux de réaménagement de la rue Charles, entre l'échangeur 31 de l'autoroute des Laurentides et la rue Brault, secteur de Saint-Janvier. On autorise à cet effet une dépense associée à des travaux au montant forfaitaire de 6 727,70 \$, à la firme d'ingénieurs-conseils.

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les constructions Infrabec, la soumission relative au réaménagement de la rue Charles, entre l'échangeur du kilomètre 31 l'autoroute des Laurentides et la rue Brault, secteur de Saint-Janvier, pour un prix total ne dépassant pas 2 323 690,63 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

### **Fauteuils pour l'hôtel de ville**

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Plani Bureau, la soumission relative à la fourniture, la livraison et la mise en place de quelque 120 fauteuils pour l'hôtel de ville, pour un prix total ne dépassant pas 38 870,36 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

### **Travaux d'asphaltage 2010**

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Asphalte Béton Carrière Rive-Nord, la soumission relative aux travaux d'asphaltage 2010, phase 2, pour un prix total ne dépassant pas 1 519 754,90 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

### **Entretien de la chaussée**

On accorde aux plus bas soumissionnaires conformes suivants, la soumission relative à l'entretien de la chaussée, années 2010, 2011 et 2012 : Asphalte Béton Carrière Rive-Nord, Construction Anor et Asphalte J.-J.-Lauzon.

### **Fourniture et épandage d'abat-poussière**

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Calclo, la soumission relative à la fourniture de l'épandage d'abat-poussière pour un prix total ne dépassant pas 36 273,52 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

### **Infrastructures municipales**

On accorde au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage, soit BPR Triax, la soumission relative à un mandat de services professionnels d'ingénierie pour la préparation des plans et devis avec surveillance relativement à la réalisation d'infrastructures municipales, rues du Grand-Prix, de Nevers, du Mans, de Jeres, d'Indianapolis et de Sylverstone, de Monza, d'Imola et boulevard Grande-Allée. Le coût des travaux ne soit pas dépasser 62 081,25 \$, incluant les taxes applicables.

### **Bois de Belle-Rivière**

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Alarie excavation, la soumission relative à l'aménagement d'un terrain de soccer au parc régional du bois de Belle-Rivière, dans le secteur de Sainte-Scholastique, pour un prix total ne dépassant pas 199 386,92 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

### **Aide financière**

On autorise la signature d'un protocole d'entente, entre le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et la Ville, relativement à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Fonds Chantiers Canada-Québec, pour le projet d'aménagement d'un terrain de soccer et de football à surface synthétique. La subvention octroyée se chiffre à quelque 1 866 000 \$. Les coûts totaux représentant 2 808 000 \$.

**Dénomination de voies  
de communication**

On donne le nom indiqué à la voie de communication suivante :

**Secteur de Mirabel-en-Haut**

**Rue du Cristal**

Rue correspondant au lot 4 527 707 du cadastre du Québec, puisqu'elle constitue le prolongement de l'actuelle rue du Cristal.

**Rue de la Perle**

Rue correspondant au lot 4 527 706 du cadastre du Québec, dans le but de conserver l'homogénéité avec le thème retenu, soit Les pierres précieuses et semi-précieuses.

**Rue de la Topaze**

Rue correspondant au lot 4 527 705 du cadastre du Québec, puisqu'elle constitue le prolongement de l'actuelle rue de la Topaze.

**Rue de l'Esplanade**

Rue correspondant au lot 4 527 703 du cadastre du Québec, puisqu'elle constitue le prolongement de l'actuelle rue de l'Esplanade.

**Rue du Jade**

Rue correspondant aux lots 4 527 704 et 4 527 708 du cadastre du Québec, dans le but de conserver l'homogénéité avec le thème retenu, soit Les pierres précieuses et semi-précieuses.

**Installation de feux clignotants**

On demande au ministère des Transports du Québec d'installer des feux clignotants, route Arthur-Sauvé, à l'intersection de la montée Villeneuve, du rang Saint-Étienne, du rang Saint-Vincent et de la rue de Belle-Rivière, secteur de Sainte-Scholastique et de Saint-Augustin, pour assurer la sécurité des usagers de la route.

**Poste de pompage**

On mandate la firme BPR Triax pour préparer les plans et devis en vue de la construction d'un poste de pompage sanitaire, secteur de Saint-Augustin, pour un montant maximal de 21 000 \$, excluant toutes taxes applicables.